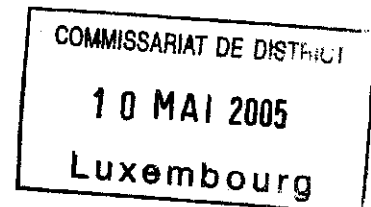


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Luxembourg, le 9 mai 2005

Direction des Affaires Communales

Référence : 322/05/CR  
Affaire suivie par : Frank KIMMER  
Téléphone : 478-4627  
Fax : 26 20 26 93



Concerne: Ville d'Esch/Alzette  
*Règlements de circulation à caractère temporaire*  
Délibération du conseil communal du 14 janvier 2005

Retourné à Monsieur le Commissaire de district à Luxembourg avec l'information que j'approuve les règlements de circulation à caractère temporaire, réf. 15/2 à 15/8, tout en attirant l'attention des autorités communales de la Ville d'Esch/Alzette sur les observations formulées par Monsieur le Ministre des Transports dans sa communication du 4 mai 2005.

Pour le Ministre de l'Intérieur et  
de l'Aménagement du Territoire,  
p.s.d.,

Service : **Secrétariat**  
**LESCH** Esch/Alzette, le **SH**  
17 MAI 2005

Conseiller de Gouvernement

No 221

Transmis à Madame le Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette pour information et aux fins demandées.

Luxembourg, le 11 mai 2005  
Le Commissaire de district,

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Luxembourg, le 9 mai 2005

Direction des Affaires Communales


Référence : 322/05/CR  
Affaire suivie par : Frank KIMMER  
Téléphone : 478-4627  
Fax : 26 20 26 93



Concerne: Ville d'Esch/Alzette

*Règlement de circulation à caractère temporaire : confirmation*  
Délibération du conseil communal du 14 janvier 2005

Retourné à **Monsieur le Commissaire de district à Luxembourg** avec l'information que j'approuve le règlement de circulation à caractère temporaire, réf. 15/01, tout en attirant l'attention des autorités communales de la Ville d'Esch/Alzette sur les observations formulées par Monsieur le Ministre des Transports dans sa communication du 4 mai 2005.

 Service : **Secrétariat**  
Esch/Alzette, le *SH*  
17 MAI 2005

Pour le Ministre de l'Intérieur et  
de l'Aménagement du Territoire,  
p.s.d.,

Conseiller de Gouvernement

No 221

Transmis à Madame le Bourgmestre de la Ville d'Esch/Alzette  
pour information et aux fins demandées.

Luxembourg, le 11 mai 2005  
Le Commissaire de district,